

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01631 Numéro SIREN : 437 792 757 Nom ou dénomination : A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/009134

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 325	3 325				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	220 502	161 993	58 510	56 044	2 466	4.40
	Autres immobilisations corporelles	144 831	80 075	64 756	83 568	-18 812	-22.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	208		208	218	-10	-4.59
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	906		906	656	250	38.10
	Total II	369 773	245 392	124 380	140 487	-16 106	-11.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	7 205		7 205	9 423	-2 218	-23.54
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	175 298		175 298	129 935	45 363	34.91
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 472		3 472	2 793	679	24.32
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	250 309	5 235	245 074	223 013	22 060	9.89
	Autres créances	30 769		30 769	18 682	12 087	64.70
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	12 474		12 474	7 168	5 306	74.02
	Charges constatées d'avance (3)	1 785		1 785	7 555	-5 769	-76.37
	Total III	481 313	5 235	476 077	398 569	77 508	19.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		851 086	250 628	600 458	539 056	61 402	11.39

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2020 12		Exercice N-1 31/03/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	148 630		130 393		18 237	13.99
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	26 554		18 237		8 317	45.61
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	230 184		203 630		26 554	13.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	135 523		120 421		15 103	12.54
	Concours bancaires courants	5 298		16 863		-11 565	-68.58
	Emprunts et dettes financières diverses	267		450		-183	-40.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 046				1 046	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 762		100 572		27 190	27.04
	Dettes fiscales et sociales	64 804		58 736		6 068	10.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	35 573		38 383		-2 810	-7.32
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	370 274		335 426		34 849	10.39
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	600 458		539 056		61 402	11.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

268 150

246 679

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2020 12			Exercice N-1 31/03/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	456 235		456 235	439 229		17 006	3.87
Production vendue de biens							
Production vendue de services	256 115		256 115	239 413		16 702	6.98
Chiffre d'affaires NET	712 350		712 350	678 642		33 708	4.97
Production stockée							
Production immobilisée			30 335	24 958		5 377	21.55
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 112	5 845		-1 733	-29.64
Autres produits			176	574		-397	-69.24
Total des Produits d'exploitation (I)			746 974	710 018		36 956	5.20
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			243 527	168 291		75 237	44.71
Variation de stock (marchandises)			-45 363	12 711		-58 074	-456.87
Achats de matières premières et autres approvisionnements			70 108	79 403		-9 296	-11.71
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 218	-5 853		8 072	137.90
Autres achats et charges externes *			210 308	193 478		16 830	8.70
Impôts, taxes et versements assimilés			4 368	5 337		-969	-18.15
Salaires et traitements			114 022	117 268		-3 246	-2.77
Charges sociales			39 945	40 506		-561	-1.39
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 895	48 096		22 800	47.40
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 738		-2 738	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			488	19 805		-19 317	-97.54
Total des Charges d'exploitation (II)			710 517	681 779		28 738	4.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			36 457	28 239		8 218	29.10
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2020	12	31/03/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3		3		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change		462			462	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		465		3	462	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 844		3 667	177	4.83
Différences négatives de change		722		1 894	-1 173	-61.91
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 566		5 561	-996	-17.90
2. Résultat financier (V-VI)		-4 101		-5 559	1 458	26.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		32 356		22 681	9 676	42.66
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10			10	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		10			10	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		285		349	-64	-18.40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10		785	-775	-98.73
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		295		1 134	-839	-74.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-285		-1 134	849	74.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		5 518		3 310	2 208	66.71
Total des produits (I+III+V+VII)		747 449		710 021	37 428	5.27
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		720 895		691 784	29 111	4.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		26 554		18 237	8 317	45.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 600 457.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 712 350.02 Euros et dégageant un bénéfice de 26 553.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 325		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	185 907		53 449
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		
Matériel de transport	93 304		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 151		1 100
TOTAL	330 388		54 549
Autres titres immobilisés	218		
Prêts, autres immobilisations financières	656		250
TOTAL	874		250
TOTAL GENERAL	334 587		54 799

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 325	3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		18 853	220 502	220 502
Installations générales agencements aménagements divers			39 026	39 026
Matériel de transport			93 304	93 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		750	12 501	12 501
TOTAL		19 603	365 334	365 334
Autres titres immobilisés		10	208	208
Prêts, autres immobilisations financières			906	906
TOTAL		10	1 114	1 114
TOTAL GENERAL		19 613	369 773	369 773

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 325			3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	129 863	50 983	18 853	161 993
Installations générales agencements aménagements divers	16 486	3 747		20 233
Matériel de transport	33 005	15 646		48 652
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 421	519	750	11 190
TOTAL	190 776	70 895	19 603	242 067
TOTAL GENERAL	194 101	70 895	19 603	245 392

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	50 983				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 747				
Matériel de transport	15 646				
Matériel de bureau informatique mobilier	519				
TOTAL	70 895				
TOTAL GENERAL	70 895				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 348		112		5 235
TOTAL	5 348		112		5 235
TOTAL GENERAL	5 348		112		5 235
Dont dotations et reprises d'exploitation			112		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	906	906	
Clients douteux ou litigieux	6 283	- 0	6 283
Autres créances clients	244 027	244 027	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 409	3 409	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 337	20 337	
Débiteurs divers	7 024	7 024	
Charges constatées d'avance	1 785	1 785	
TOTAL	283 770	277 487	6 283

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 354	5 354		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	135 468	33 343	100 423	1 701
Fournisseurs et comptes rattachés	127 762	127 762		
Personnel et comptes rattachés	26 436	26 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 183	8 183		
Impôts sur les bénéfices	340	340		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 980	27 980		
Autres impôts taxes et assimilés	1 865	1 865		
Groupe et associés	267	267		
Autres dettes	35 573	35 573		
TOTAL	369 228	267 104	100 423	1 701
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 853			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 142
Dettes fiscales et sociales	11 102
Autres dettes	4 445
Total	22 745

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 785
Total	1 785

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 849	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Caution personnelle de Mme RAMON sur emprunt LCL éch.2024	69 000
Total	69 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																										
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources										69230 ST GENIS LAVAL										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5										Néant ☐ *																																										
																				Exercice N clos le, 13 1 0 3 2 0 2 0										N-1 13 1 0 3 2 0 1 9																						
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4												
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																														
	Frais de développement *										CX											CQ																														
	Concessions, brevets et droits similaires										AF	3 325										AG	3 325																													
	Fonds commercial (1)										AH											AI																														
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																														
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																														
	Terrains										AN											AO																														
	Constructions										AP											AQ																														
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	220 502										AS	161 993										58 510										56 044									
	Autres immobilisations corporelles										AT	144 831										AU	80 075										64 756										83 568									
	Immobilisations en cours										AV											AW																														
	Avances et acomptes										AX											AY																														
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																														
	Autres participations										CU											CV																														
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																														
	Autres titres immobilisés										BD	208										BE	208										218																			
	Prêts										BF											BG																														
	Autres immobilisations financières*										BH	906										BI	906										656																			
TOTAL (II)										BJ	369 773										BK	245 392										124 380										140 487										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements										BL	7 205										BM	7 205										9 423																			
	En cours de production de biens										BN											BO																														
	En cours de production de services										BP											BQ																														
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																														
	Marchandises										BT	175 298										BU	175 298										129 935																			
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV	3 472										BW	3 472										2 793																			
	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	250 309										BY	5 235										245 074										223 013									
	Autres créances (3)										BZ	30 769										CA	30 769										18 682																			
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																														
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD											CE																														
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités										CF	12 474										CG	12 474										7 168																			
	Charges constatées d'avance (3)*										CH	1 785										CI	1 785										7 555																			
	TOTAL (III)										CJ	481 313										CK	5 235										476 077										398 569									
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)										CW																																									
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																									
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	851 086										IA	250 628										600 458										539 056									
	Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	906										(3) Part à plus d'un an :										CR	6 283									
	Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																					

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)			DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		)	DG	148 630	130 393	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	26 554	18 237	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	230 184	203 630	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	140 821	137 284	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		)	DV	267	450	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 046		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	127 762	100 572	
	Dettes fiscales et sociales			DY	64 804	58 736	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	35 573	38 383	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	370 274	335 426	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	600 458	539 056	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	268 150	246 679	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	5 298	16 863	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Néant *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	456 235	FB		FC	456 235	439 229	
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
		services*	FG	256 115	FH		FI	256 115	239 413	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	712 350	FK		FL	712 350	678 642	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN	30 335	24 958	
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	4 112	5 845	
	Autres produits (1) (11)						FQ	176	574	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	746 974	710 018	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	243 527	168 291	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(45 363)	12 711	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	70 108	79 403	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2 218	(5 853)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	210 308	193 478	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 368	5 337	
	Salaires et traitements*						FY	114 022	117 268	
	Charges sociales (10)						FZ	39 945	40 506	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	70 895	48 096	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		2 738
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	488	19 805	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	710 517	681 779	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 457	28 239	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	462		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	465	3	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 844	3 667	
	Différences négatives de change						GS	722	1 894	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	4 566	5 561	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 101)	(5 559)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 356	22 681		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	10			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	10			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	285	349		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	10	785		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	295	1 134		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(285)	(1 134)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	5 518	3 310		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	747 449	710 021		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	720 895	691 784		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	26 554	18 237		
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							1G				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	4 000	5 845	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	Produit cession élément actif										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	VNC éléments actif cédés										10			
	Pénalités amendes										285			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCO	R	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9					
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	3 325	KE		KF					
COR	P	Terrains				KG		KH		KI					
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	185 907	KT		KU	53 449		
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	39 026	KW		KX					
			Matériel de transport *			KY	93 304	KZ		LA					
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	12 151	LC		LD	1 100				
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG					
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ					
		Avances et acomptes				LK		LL		LM					
		TOTAL III				LN	330 388	LO		LP	54 549				
		FIN	C	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
				Autres participations				8U		8V		8W			
				Autres titres immobilisés				1P	218	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	656	1U		1V	250						
TOTAL IV				LQ	874	LR		LS	250						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	334 587	ØH		ØJ	54 799						
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4							
INCO	R	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7					
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	3 325	1X	3 325				
COR	P	Terrains		IP		LX		LY		LZ					
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC					
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF					
			Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	18 853	MK	220 502	ML	220 502			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	39 026	MO	39 026			
			Matériel de transport		IV		MP		MQ	93 304	MR	93 304			
			Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	750	MT	12 501	MU	12 501			
			Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB					
		Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
		TOTAL III		IY		NG	19 603	NH	365 334	NI	365 334				
		FIN	C	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
				Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
				Autres titres immobilisés		I1		2B	10	2C	208	2D	208		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	906	2G	906				
TOTAL IV				I3		NJ	10	NK	1 114	2H	1 114				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	19 613	ØL	369 773	ØM	369 773				

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 325	PF		PG		PH	3 325
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ	129 863	QA	50 983	QB	18 853	QC	161 993
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	16 486	QE	3 747	QF		QG	20 233
corporelles	Autres immobilisations	QH	33 005	QI	15 646	QJ		QK	48 652
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 421	QM	519	QN	750	QO	11 190
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU	190 776	QV	70 895	QW	19 603	QX	242 067
TOTAL III		ØN	194 101	ØP	70 895	ØQ	19 603	ØR	245 392
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	5 348	6U	112
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
	TOTAL III	7B	5 348	TY	112
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	5 348	UB	112
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐		*		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	906		UV	906		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	6 283		(0)		6 283				
	Autres créances clients				UX	244 027		244 027						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ ☐)				Z1									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	3 409		3 409						
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20 337		20 337						
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP									
	Groupe et associés (2)				VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	7 024		7 024						
	Charges constatées d'avance				VS	1 785		1 785						
	TOTAUX				VT	283 770		☐	277 487		☐	6 283		
RENNVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des			VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	5 354		5 354							
		à plus de 1 an à l'origine		VH	135 468		33 343		100 423		1 701			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A										
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	127 762		127 762							
Personnel et comptes rattachés				8C	26 436		26 436							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	8 183		8 183							
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			8E	340		340							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	27 980		27 980							
publiques	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 865		1 865							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI	267		267							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	35 573		35 573							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	369 228		☐	267 104		100 423		1 701		
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	50 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			☐		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	34 853		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 0										
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	26 554					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	4 378						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	50						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX							
	Amendes et pénalités			WJ	285			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	5 518						
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8								
			- imposées au taux de 0 %							ZN								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							- Plus-values nettes à court terme			WN							
							- Plus-values soumises au régime des fusions			WO								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ					
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3				
												TOTAL I		WR	36 785			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *														WT				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)												WV				
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)												WH				
		- imposées aux taux de 19 %												WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures												WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs												XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %													I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							2A			)	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													ZX					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY				
	Majoration d'amortissement *													XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF				
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC							
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			)	XG				
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II		XH				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	36 785				XJ					
						déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	36 785				XO					

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice				ZT	9 412
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	18 237		Dividendes			ZE								
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions			ZF								
							Report à nouveau			ZG								
	TOTAL I			OF	18 237		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II			ZH	18 237							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7	40 328	)	YQ	403		403							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	20 701		21 507							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	54 069	)	XQ	55 685		55 417							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	14 459		15 787							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	3 697		992							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	115 766		99 775							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	210 308		193 478							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	3 540		3 622							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		)	9Z	828		1 715							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	4 368		5 337							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	170 490		159 321							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	100 197		84 705							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*							OB	119 696									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			%	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0						
											ZR 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL					
						Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO					
						Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Mat. location	18 853		18 853	
	2	Mat. bureau	750		750	
	3	Titres immobi.	10			10
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3	10					
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice					
	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE					Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/04/2019		et clos le : 31/03/2020		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :					YP	5		
dont apprentis					YF			
dont handicapés					YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	712 350		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT			
TOTAL 1					OX	712 350		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	176		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE	16 764		
Subventions d'exploitation reçues					OF			
Variation positive des stocks					OD	43 145		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	2 715		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT			
TOTAL 2					OM	62 800		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats					ON	313 635		
Variation négative des stocks					OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	154 623		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	3 610		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	488		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY			
TOTAL 3					OJ	472 356		
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	302 794		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	302 794		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	712 350	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX			
Période de référence			GY	01/01/2019	GZ	31/12/2019		
Date de cessation					HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 0

N° SIRET 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie) 98 Rue des Sources

CODE POSTAL 69230 VILLE ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France) 537652422 % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique FANTET Prénom(s) Angèle

Nom marital RAMON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 161165 N° Département 69 Commune OULLINS Pays FR

Adresse : N° 220 Voie Chemin des Ruettes

Code postal 69390 Commune CHARLY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune OULLINS Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2059-G 2020
Page 49

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31032020

N° SIRET

43779275700035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :
N°
Voie
Code postal
Commune
Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cedid Group

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 FEVRIER 2021**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 26 553,69 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 26 553,69 euros.

Le compte Réserves facultatives passe à 175 183,69 euros, créditeur.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle



A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 FEVRIER 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lecture sera donnée du rapport du Commissaire aux comptes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par la loi.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

PRESENTATION DES RESULTATS - CHIFFRES CLES

1 - Bilan :

- Au 31 mars 2020, le total du bilan de la société a augmenté et est de 600 458 euros contre 539 056 euros pour l'exercice précédent.
- Immobilisations : acquisitions sur l'exercice en matière de matériel de location, matériel et outillage et matériel de bureau.
- Stocks : le stock de matières premières a diminué tandis que le stock de marchandises a augmenté.
- Le total de l'actif circulant atteint 476 077 euros au 31 mars 2020 contre 398 569 euros pour l'exercice précédent.

2 - Compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté, à 712 350 euros.
- Les autres achats et charges externes augmentent en valeur et en pourcentage à 210 308 euros au 31 mars 2020.
- Les charges de personnel augmentent en valeur : elles sont de 153 967 euros.
- La dotation aux amortissements et provisions est de 70 895 euros sur l'exercice.
- Le résultat après impôt est un bénéfice de 26 554 euros contre un bénéfice de 18 237 euros sur l'exercice précédent.

VR

CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense de cette nature n'a été engagée sur l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 26 553,69 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 26 553,69 euros.

Le compte Réserves facultatives passe à 175 183,69 euros, créditeur.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité sociale s'est déroulée normalement sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun évènement autre que l'impact du COVID-19, qui n'est pas négatif, n'est à signaler à ce titre.

EVOLUTION - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'exercice écoulé sont satisfaisants, et nous continuons à améliorer cette situation ainsi que ses conditions de réalisation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participation significative sur l'exercice.
Notre société ne détient pas de participation.

SALARIE - PARTICIPATION

En application des dispositions légales et réglementaires, nous vous précisons que notre société n'est pas dotée de Comité d'Entreprise.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.

AR

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous demandons, conformément à la loi, d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont fait l'objet d'une autorisation, conformément à l'article L.227-10. du Code de commerce.

Elle précise que le Commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles du Code de commerce L.441-6, L.662-6-1-7 et article 24-II de la loi LME, nous vous communiquons ci-après la décomposition des dettes fournisseurs par dates d'échéance :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	24 868 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	20 902 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	18 998 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	53 175 euros

Pour mémoire la décomposition était la suivante sur l'exercice précédent :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	23 250 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	12 722 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	5 684 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	46 536 euros

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

En application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, les associés des sociétés par actions doivent, tous les trois ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital au profit des salariés de la société adhérents à un plan d'épargne entreprise.

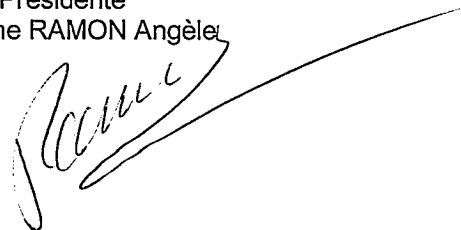
L'assemblée générale a délibéré sur ce point le 30/09/2019.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L.464-2, I, al 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction et sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcée par l'Autorité de la concurrence.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Certifié conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 8 février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

**V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A
L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

A.J.R. Distribution Service

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

A.J.R. Distribution Service

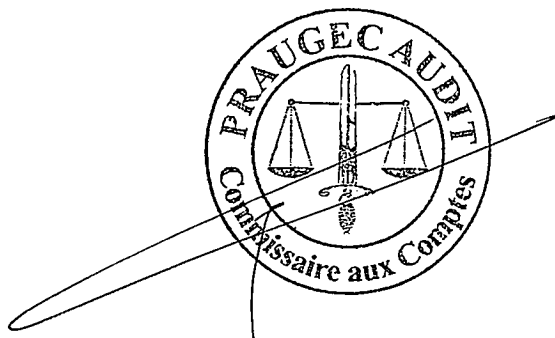
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 24 février 2021

Le commissaire aux Comptes

PRAUGECAUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31 03 2020	
		N-1 31 03 2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités : Stocks : Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cédit Group

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

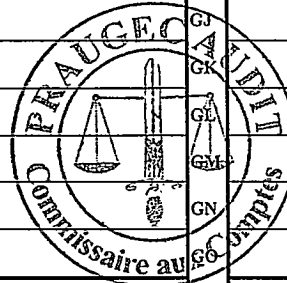
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)	DA		50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		148 630	130 393
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		26 554	18 237
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		230 184	203 630
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		140 821	137 284
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		267	450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 046	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		127 762	100 572
	Dettes fiscales et sociales	DY		64 804	58 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		35 573	38 383
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		370 274	335 426
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		600 458	539 056
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	ED			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		268 150	246 679
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		5 298	16 863

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	456 235	FB		FC	456 235	439 229		
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	256 115	FH		FI	256 115	239 413	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	712 350	FK		FL	712 350	678 642		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	30 335	24 958		
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 112	5 845		
	Autres produits (1) (11)					FQ	176	574		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	746 974	710 018	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	243 527	168 291		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(45 363)	12 711		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	70 108	79 403		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	2 218	(5 853)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	210 308	193 478		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 368	5 337		
	Salaires et traitements*					FY	114 022	117 268		
	Charges sociales (10)					FZ	39 945	40 506		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	70 895	48 096		
			- dotations aux provisions			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		2 738	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	488	19 805		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	710 517	681 779	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 457	28 239	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	3		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	462			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	465	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 844	3 667		
	Différences négatives de change					GS	722	1 894		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	4 566	5 561	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 101)	(5 559)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 356	22 681		



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

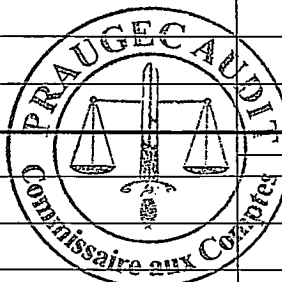
Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	10		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	10		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	285	349	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	10	785	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	295	1 134	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(285)	(1 134)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices *					HK	5 518	3 310	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	747 449	710 021	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	720 895	691 784	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	26 554	18 237	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP			
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 000	5 845	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	313	303	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
			A8		dont cotisations Madelin	A7		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
Produit cession élément actif					Charges exceptionnelles Produits exceptionnels			
VNC éléments actif cédés					10			
Pénalités amendes					285			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures Produits antérieurs			

PRAUGECAUDIT

Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Autres immobilisations incorporelles	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	20
Engagement en matière de pensions et retraites	20



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 600 457.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 712 350.02 Euros et dégageant un bénéfice de 26 553.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 325		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	185 907		53 449
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		
Matériel de transport	93 304		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 151		1 100
TOTAL	330 388		54 549
Autres titres immobilisés	218		
Prêts, autres immobilisations financières	656		250
TOTAL	874		250
TOTAL GENERAL	334 587		54 799

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 325	3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		18 853	220 502	220 502
Installations générales agencements aménagements divers			39 026	39 026
Matériel de transport			93 304	93 304
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		750	12 501	12 501
TOTAL		19 603	365 334	365 334
Autres titres immobilisés		10	208	208
Prêts, autres immobilisations financières			906	906
TOTAL		10	1 114	1 114
TOTAL GENERAL		19 613	369 773	369 773

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 325			3 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	129 863	50 983	18 853	161 993
Installations générales agencements aménagements divers	16 486	3 747		20 233
Matériel de transport	33 005	15 646		48 652
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 421	519	750	11 190
TOTAL	190 776	70 895	19 603	242 067
TOTAL GENERAL	194 101	70 895	19 603	245 392



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	50 983				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 747				
Matériel de transport	15 646				
Matériel de bureau informatique mobilier	519				
TOTAL	70 895				
TOTAL GENERAL	70 895				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 348		112		5 235
TOTAL	5 348		112		5 235
TOTAL GENERAL	5 348		112		5 235
Dont dotations et reprises d'exploitation			112		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	906	906	
Clients douteux ou litigieux	6 283	-0	6 283
Autres créances clients	244 027	244 027	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 409	3 409	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 337	20 337	
Débiteurs divers	7 024	7 024	
Charges constatées d'avance	1 785	1 785	
TOTAL	283 770	277 487	6 283

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 354	5 354		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	135 468	33 343	100 423	1 701
Fournisseurs et comptes rattachés	127 762	127 762		
Personnel et comptes rattachés	26 436	26 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 183	8 183		
Impôts sur les bénéfices	340	340		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 980	27 980		
Autres impôts taxes et assimilés	1 865	1 865		
Groupe et associés	267	267		
Autres dettes	35 573	35 573		
TOTAL	369 228	267 104	100 423	1 701
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 853			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	3 325	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 849	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Caution personnelle de Mme RAMON sur emprunt LCL éch.2024	69 000
Total	69 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

